



Trampoline de jardin

Sauter et atterrir en toute sécurité

Le trampoline de jardin est très apprécié en Suisse. Cette activité ludique développe la coordination, l'agilité, la force et l'endurance. Découvrez les recommandations du BPA pour éviter d'atterrir... aux urgences.

Une installation correcte du trampoline est essentielle pour pouvoir sauter en toute sécurité. Pour cela, veuillez vous référer au mode d'emploi du fabricant.

Il est particulièrement important d'installer le trampoline sur une surface plane et non glissante, idéalement sur une pelouse ou un revêtement amortissant les chocs. Dans l'éventualité d'un saut raté, laissez un espace libre d'au moins deux mètres autour du trampoline.

Une fois que le trampoline est monté, ne laissez sauter qu'une seule personne à la fois. Si deux personnes s'y trouvent simultanément, les sauts non contrôlés et les collisions sont pratiquement inévitables.

Les parents et autres personnes s'occupant d'enfants doivent surveiller les enfants en permanence, afin de pouvoir intervenir en cas d'urgence.

Pour votre sécurité

- Placez le trampoline à **deux mètres** au moins de tout obstacle.
- Posez-le sur une **surface plane et non glissante**, par exemple sur la pelouse.
- **Ne laissez sauter qu'une seule personne à la fois** sur le trampoline.
- **Surveillez** les enfants en permanence.
- **Entretenez régulièrement** le trampoline.

Enfin, seul un trampoline en parfait état est un trampoline sûr. Il est donc conseillé d'entretenir régulièrement votre trampoline en suivant les recommandations du fabricant. Avant toute utilisation, vérifiez que la toile de saut, le filet et le rembourrage sont exempts de tout défaut.

Vous trouverez plus de conseils concernant les trampolines de jardin sur bpa.ch/trampoline.

